

Prix de la revue *Études françaises*

Georges-André Vachon

Volume 50, numéro 1-2, 2014

Volume jubilaire

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1026235ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1026235ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0014-2085 (imprimé)

1492-1405 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Vachon, G.-A. (2014). Prix de la revue *Études françaises*. *Études françaises*, 50(1-2), 185–189. <https://doi.org/10.7202/1026235ar>

Prix de la revue *Études françaises*¹

GEORGES-ANDRÉ VACHON

Créé en 1966, grâce à la générosité d'un imprimeur montréalais, M. J.-Alex. Thérien, le prix de la revue *Études françaises*, d'une valeur de 2 000 dollars canadiens, est décerné aujourd'hui pour la première fois.

Au 1^{er} mars 1967, date limite pour l'inscription des candidats, le jury avait reçu 98 manuscrits, provenant de 24 pays. Ce jury est composé de M. G.-A. Vachon, président, de MM. Jacques Brault, Naïm Kattan et Paul-Marie Lapointe.

Le prix littéraire que nous décernons aujourd'hui est intimement lié à la revue *Études françaises* et aux Presses de l'Université de Montréal, qui la publient.

Maison d'édition universitaire, les Presses de l'Université de Montréal placent au sommet des valeurs intellectuelles la volonté de recherche. Elles sont au service de l'Université et prolongent l'œuvre de celle-ci. Elles publient principalement des ouvrages et des revues destinés aux spécialistes des différents domaines de la recherche et de l'enseignement supérieur. Les Presses ont également pour objectif de diffuser les connaissances, auprès d'un public non obligatoirement spécialisé, et contribuent ainsi à resserrer les liens qui unissent l'Université et la Cité. Attentives aux besoins du milieu québécois, soucieuses de faire connaître à l'étranger ce qui se fait au Québec, elles

1. Texte de la conférence de presse prononcée à Paris, le 23 février 1968, par Georges-André Vachon, alors professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Montréal, directeur de la revue *Études françaises* et président du jury du prix de la revue *Études françaises*. Division de la gestion de documents et des archives, Université Montréal. Fonds Bureau de l'information (D0037). D0037/D5,6. Dossier « Prix de la Francité, 1966-1968 ». Nous remercions Madame Monique Voyer, archiviste, pour son aide précieuse dans la recherche de ces documents.

acceptaient en 1964 d'éditer la revue *Études françaises*. Celle-ci publiée à la fois des études critiques et des textes de création ; elle donne, dans ses numéros spéciaux et dans les comptes rendus de ses livraisons régulières, un panorama de la vie littéraire québécoise ; elle accorde une attention particulière aux littératures qui se sont développées récemment, dans les pays de la francophonie. Pour encourager la création littéraire, dans ces pays, elle fondait le prix de la revue *Études françaises*. Les règlements du prix stipulent, en effet, que les candidats doivent avoir passé au moins la moitié de leur vie hors de France.

L'attribution d'un prix littéraire reflète les tendances, le goût, la culture d'un groupe restreint de lecteurs réunis en un jury. Elle peut aussi exprimer les vœux secrets d'un milieu, d'une société.

Est-ce un hasard si le prix de la revue *Études françaises* est le premier prix international décerné par un jury canadien-français ? Sa création en 1966 est un signe des temps : elle signifie que le Québec est conscient d'être porteur d'une culture qui lui est propre, façonnée par trois siècles d'histoire américaine, par des usages sociaux et linguistiques originaux, qui font qu'au sein même de notre pays, nous formons, plus que jamais, une société différenciée. Et cette culture, nous l'exprimons dans une langue que nous partageons avec le peuple de France, avec les pays dont le français est la langue maternelle, et avec tous ceux qui l'ont adoptée comme langue de culture.

Cette situation peut rendre particulièrement difficile l'expression littéraire des sentiments et des rapports entre les êtres. Les écrivains de la « francité » ressentent, d'une manière particulièrement aiguë, l'écart qui intervient entre leur culture d'origine et la norme culturelle représentée par Paris. Il existe pourtant en Afrique noire et en Afrique du Nord, à Madagascar et à l'île Maurice, au Moyen-Orient, aux Antilles et au Canada, des littératures originales, d'expression française. Et l'exemple des Européens de toutes origines : Roumains, Irlandais, Espagnols, etc., dont l'apport à la littérature française contemporaine est bien connu, montre que la rencontre, et même le conflit de deux cultures, peut agir sur l'imagination littéraire à la manière d'un choc créateur.

Le prix de la revue *Études françaises* a été créé à l'intention des écrivains francophones qui, pour faire leur œuvre, doivent surmonter un problème de culture analogue à celui que vivent, depuis deux siècles, les Canadiens français. Plus précisément, nous voulons attirer l'attention du public sur le renouvellement de la langue, des thèmes et des

formes littéraires qui se poursuit actuellement dans toutes les régions périphériques du domaine français.

Le jury du prix de la revue *Études françaises* a unanimement désigné, comme lauréat pour 1968, M. Ahmadou Kourouma, auteur d'un récit intitulé *Les soleils des indépendances*. Les Presses de l'Université de Montréal ont accepté, à titre exceptionnel, d'éditer l'œuvre de M. Kourouma.

Dans la langue du peuple malinké, les *Soleils des indépendances* désignent l'époque, l'ère des indépendances nationales, qui s'est ouverte en Afrique, avec la fin des «Soleils de la colonisation». M. Kourouma a lui-même vécu en Afrique occidentale, puis en Extrême-Orient, le passage de la première à la seconde période.

Il est né en 1927, dans un petit village malinké. À sept ans, son père le confie à un oncle, infirmier à Boundiali. Ahmadou Kourouma quitte donc très tôt l'univers de l'Afrique traditionnelle, celui de son enfance, pour suivre un cycle d'études qui le mènera de l'école du village à celles d'Abidjan, et enfin à l'École technique supérieure de Bamako. C'est dans la capitale du Mali qu'il rencontre pour la première fois le mouvement de libération africaine. Il organise une grève d'étudiants : on l'expulse de Bamako. Rentré à Abidjan, il est mobilisé dans les troupes coloniales, et se retrouve malgré lui dans un régiment chargé de la répression des mouvements de libération en Côte d'Ivoire. Sur son refus de poursuivre le service militaire dans de telles conditions, il est envoyé en Indochine. À travers les activités de journaliste, d'interprète et d'assistant social qu'il exerce pendant trois ans à la section des Affaires africaines de l'armée française, il peut suivre le déroulement de la guerre de libération d'Indochine. Il poursuit en même temps ses études, par correspondance. À l'issue de son contrat, il gagne Paris, puis Lyon où l'Institut des actuaires lui offre une bourse. Il termine ses études en 1959, et obtient le diplôme des Actuaires de France. La même année, il épouse une Lyonnaise et il est maintenant père de deux enfants.

Ahadou Kourouma rentre en Côte d'Ivoire en 1960. Il retrouve alors — ou plutôt il rencontre pour la première fois — les coutumes, les rites, les usages linguistiques et sociaux, les modes d'expression de l'Afrique traditionnelle. Il découvre aussi, à Abidjan, le visage de l'Afrique indépendante. C'est à ce moment qu'il commence à écrire. En 1965, il se sépare de nouveau de son pays, et exerce depuis lors sa profession d'actuaire à Alger.

Ahmadou Kourouma a pris pour thème de son roman le destin exemplaire d'un souverain du Horodougou, spolié de sa chefferie par les Indépendances, et qui mène dans la capitale, l'existence diminuée d'un prolétaire. Il décrit en même temps la fin des valeurs traditionnelles, l'agonie d'une culture et d'une civilisation, et la difficile naissance de l'Afrique nouvelle.

Ce roman serait une œuvre simplement pittoresque, si son principal mérite était de traiter un thème littéraire nouveau. L'auteur a réussi à transposer, dans son récit, non seulement l'univers spirituel et social du peuple malinké, mais aussi le souffle, le lyrisme spontané du palabre africain. La situation de cet écrivain ivoirien ressemble beaucoup à celle de l'auteur français qu'il aime le plus : Rabelais. Avant d'écrire le *Gargantua*, Rabelais était retourné dans son pays natal, la Touraine des environs de Chinon — ce qu'il appelle son « pays de vache ». Et dans toute son œuvre, il manifeste la culture traditionnelle du Moyen-Âge, à la fois paysanne et savante, qu'il porte en lui ; mais il le fait à la manière d'un homme de la Renaissance. Il reprend, avec une intention satirique, les procédés du roman populaire : du même coup, il met fin à un genre littéraire traditionnel et inaugure le roman moderne de langue française. Ahmadou Kourouma appartient, lui aussi, par toutes ses fibres, à l'univers traditionnel qu'il décrit, mais il met, entre lui-même et cet univers, toute la distance de l'ironie.

L'ironie n'est pas toujours cruelle, et ne débouche pas forcément sur la caricature. Elle peut exprimer une grande tendresse — comme chez Günter Grass, pour lequel Ahmadou Kourouma avoue son admiration. Tendresse qui s'adresse à des choses, à des êtres, à un monde beaucoup aimés, mais complètement détachés de soi. Si *Les soleils des indépendances* conservent, avec tant de fidélité et de justesse, l'essentiel des procédés narratifs des littératures orales africaines, c'est à coup sûr parce que l'auteur a, non pas imité, mais transposé ces procédés dans le langage du roman moderne. Pour marquer qu'il se détache d'un certain univers mental et de ses modes d'expression littéraire, Ahmadou Kourouma les ressuscite, leur permet de revivre, l'espace d'un récit, mais sous une forme qui leur enlève ce qu'ils ont de particulier à un peuple, à une race, à l'Afrique même, et les rend accessibles à tous les hommes d'aujourd'hui. Et la forme du roman se trouve du même coup renouvelée ; elle s'agrandit aux dimensions du poème épique, improvisé par un conteur décidé à « tenir » le palabre, et qui emprunte à une tradition immémoriale les secrets de son art.

Cet effort de transposition pose de nombreux problèmes linguistiques. La langue maternelle de M. Kourouma exprime des modes d'existence, des relations entre l'homme et les choses, qui sont souvent intraduisibles en français moderne. Ici encore, l'auteur des *Soleils des indépendances* s'est comporté en véritable créateur. Pour lui, le français est une langue aussi neuve qu'elle pouvait l'être pour Rabelais. Comme tout homme qui choisit d'écrire pour exprimer une manière unique d'être dans le monde, il a l'audace de l'invention linguistique. Le roman auquel nous avons décerné le prix de la revue *Études françaises* renouvelle, parfois en les violentant, certains usages littéraires ; mais c'est à la manière d'une œuvre pleinement originale qui doit, pour exister, inventer sa propre forme. [...]